



QU'EST-CE QUE L'URSSAF ?



Organisme instauré en France et chargé de la collecte des cotisations et contributions au financement de la sécurité sociale auprès des salariés, entreprises et travailleurs indépendants.

QUELS SONT LES LIENS ENTRE LES AUTOENTREPRENEURS ET L'URSSAF ?

CFE

Collecte des cotisations sociales en tant que Centre de Formalité des Entreprises

RSI

Même cas pour le cas des Régime Social des Indépendants : profession artisanale ou commerciale

CIPAV

Bénéfices non commerciaux dans l'exercice d'une profession libérale : affiliation à la Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance et d'Assurance Vieillesse

QUELS SONT LES RÔLES DE L'URSSAF VIS-À-VIS DES AUTOENTREPRENEURS ?

- 01 Collecter les cotisations sociales : **CSG** et **CRDS**
CSG : Contribution Sociale Généralisée
 CRDS : Contribution au remboursement de la Dette Sociale
- 02 Gérer des ressources de la **sécurité sociale des cotisants**
- 03 Contrôler des activités des employeurs : **lutte contre le travail dissimulé.**
- 04 **Assister les autoentrepreneurs** dans les démarches de déclaration.
- 05 Délivrer l'**ACCRE** ou des aides financières en cas de besoin.
ACCRE : Aide aux Chômeurs Créateurs d'Entreprises
- 06 **Prélèvement des cotisations** sociales des autoentrepreneurs pour leur compte.

COMMENT FAIRE UNE DÉCLARATION D'URSSAF ?

- 03 Connexion sur le site Internet autoentrepreneur.urssaf.fr
- 02 Identification : nom, prénoms, mot de passe reçu à l'adhésion, numéro SIRET, numéro de sécurité sociale
- 03 Accès à la page « déclaration de chiffre d'affaires »
- 04 Suivre les instructions en remplissant les champs requis
- 05 Réception d'un accusé de réception officiel dès la validation de la déclaration d'URSSAF

À QUOI SERVENT LES COTISATIONS SOCIALES COLLECTÉES ?

Versement pouvant servir à des couverture sociale en matière de **protection sociale.**

